

Genre du véhicule Chariot à moteur	Marque MINITRAC	M T 61 (véhicule à chenilles)	Fiche d'homologation n° CH <u>4572 01</u>
--	---------------------------	----------------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "MINITRAC" à l'arrière du véhicule.
 "MT 61" sur plaquette du constructeur, à l'avant, à gauche sur
 longeron et en préfixe au No du châssis.

Numéro du châssis frappé _____ à l'avant, à gauche sur longeron
 Signe d'identification du moteur frappé "K 482" sur plaquette, à gauche sur carter du ventilateur.
 Constructeur MINITRAC AG, Viaduktstr., Bâle Importateur _____

CHASSIS Nombre d'essieux *) Nombre de roues - Entraînement chenilles *)
 Direction à gauche, par 2 leviers
 Frein de service méc., exp.int.s.arbres des roues arrière
 Frein auxiliaire méc., exp.int.s.arbre Ralentisseur _____
 Frein stationn^t. d'entraînement Frein pr. rem. _____
 Transmission méc., non synchronisée Nombre vit. 3
 Blocage differ. _____ Crochet rem. AR=broche Vitesse max. 13 km/h

MOTEUR Genre cyl.opposés Temps 4
 Marque KOHLER (USA) Carbur. B
 Type K 482
 Position avant Nombre cyl. 2
 Alésage 82,55 Course 73,025
 Cylindr. 781 cm³ CV-Impôt 3,97
 CV-puiss. 18 (SAE) à 3600 t/m
 Refroidissement air
 Bruit 74 dB (A) à 3600 t/m
 Amortissement bruit 1 pot 445xø140

CARROSSERIE Forme cabine avec pont Nombre portes 2
 Toit ouvert _____
 Nombre de places : Total 2 ; AV 2 ; milieu _____ ; AR _____ ; Places debout _____

DIMENSIONS Voie AV + AR = 900-1400
 Diam. braçage G 3,0 DR 3,0
 Empattement MAX. 1600 / (_____/_____/_____)
 Dimensions ext. Dimensions int.
 Longueur 2830 1170
 Largeur 1500-2500 **) 1490
 Hauteur 1960 _____
 Porte à faux AV selon empattement
 AR 450 410
 lat. _____ _____

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>selon bulletin de pesage</u>			
Charge utile	<u>selon bulletin de pesage</u>			
Poids total	_____	_____	_____	<u>1450</u>
Garantie fabr.	_____	_____	_____	<u>1450</u>
Dimens. pneus	<u>chenilles</u>			
Charge p. essieu	_____	_____	_____	_____
Poids maxi remorquable	de l'ensemble			_____ kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 V

Feux de route - Avertisseur optique -

Feux de croisement 2/BOSCH K21003 Feux de position 2/A (E)

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 96 (dB/A)

Essuie-glace 2/électriques Lave-glace -

Feux arrières 2/R - S1 (E) Catadioptres 2/I (E)

Feux stop - Feux de recul -

Eclair. plaque contr. 2/sép. au centre Plaque forme rectang. oblongue

Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse compte-t.

Indic. direction clign. 4/

AV 2/1 (E) latér. - AR 2/2a (E)

Avert. clign. - Lampes de travail -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Chariot à moteur

Marque & type MINITRAC MT 61

Homologation n° CH 4572 01

Forme de la carr. cabine avec pont

Places ass. : Total 2 (2 avant)

Poids à vide sel. bull. Carburant B

CV 3,97

Charge utile de pesage Cylindrée 78 cm³

Poids total 1450 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = MT 61 1002

- *) Essieux + entraînement: 1 essieu moteur + 2 essieux porteurs.
- **) Largeur du véhicule : varie selon la largeur des chenilles; à contrôler lors de l'immatriculation.
- §) Feux de croisement : distance depuis le bord admise pour raisons techniques, selon LC DFJP du 31.3.70. Les supports avant et arrières des feux sont disposés sur la largeur maximale des chenilles et utilisés comme protections. Les feux de positions et les feux arrières sont montés sur la largeur maximale du véhicule.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- Lorsque le véhicule est utilisé pour la préparation des pistes pour skieurs, un feu clignotant-tournant est exigé.
- Marquage jaune/noir à l'avant et à l'arrière sur les protections.

Lieu et date de l'expertise
Bâle, 21./22.12.71

La commission d'expertise